



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION N° 13/14092023

OBJET : MUTATION FONCIERE SUR LE SECTEUR DE GRAND-FOND - VENTE EN
REGULARISATION D'OCCUPATION DES PARCELLES CX 2596 ET 2601 AU PROFIT DE
M. LUDOVIC J ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

Nombre des conseillers en exercice	38
Présents	23
Procurations	08
Votants	31
Abstentions	00

NOTA : Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le :

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi quatorze septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLE DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Monsieur Bruno DOMEN (Maire).

Étaient présents : M. DOMEN Bruno (Maire), M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint), M. LUCAS Philippe (4^{ème} Adjoint), Mme PLANESSE Nadine (5^{ème} Adjointe), M. BADAT Rahfick (6^{ème} Adjoint), M. AUBIN Jimmy (8^{ème} Adjoint), Mme ANAMALE Marie Claude (9^{ème} Adjointe), M. MAILLOT Bertrand (10^{ème} Adjoint), Mme ALEXANDRE Marie, M. CODARBOX Jacky, Mme HAMILCARO Annick, M. ZETTOR Josian, M. LEAR Elie, Mme FERARD Sylvie, M. LAURET Bruno, Mme DOMPY Brigitte, Mme VEMINARDI Mylène, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, M. EUZET Jean-Paul, M. VIRAMA Stéphane, Mme VION Marie-Claire, Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David, Conseillers municipaux.

Étaient représentés : Mme DALLY Brigitte (3^{ème} Adjointe), *procuration* à M. LUCAS Philippe (4^{ème} Adjoint), Mme BELIN Gisèle (7^{ème} Adjointe) *procuration* à M. ZETTOR Josian (Conseiller), Mme SORET Pascaline (Conseillère), *procuration* à M. MAILLOT Bertrand (10^{ème} Adjoint), Mme ZITTE Nicolette (Conseillère) *procuration* à Mme VEMINARDI Mylène (Conseillère), Mme BARBIN Suzelle (Conseillère), *procuration* à Mme DOMPY Brigitte (Conseillère), Mme SINAPAYEL Marie Josée *procuration* à Mme LENCLUME Marjorie (Conseillère), M. MARIVAN Serge (Conseiller) *procuration* à M. LAURET Bruno (Conseiller), M. HODGI Claudio (Conseiller), *procuration* à M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint).

Absents : Mme BERNON Nadège (2^{ème} Adjointe), Mme SILOTIA Jacqueline (Conseillère), Mme PERMALNAICK Armande (Conseillère), M. ABAR Dominique (Conseiller), M. ELLIN Fabrice (Conseiller), M. FELICITE Roland (Conseiller), M. MULQUIN Christophe (Conseiller).

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint) a été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président a déclaré la séance ouverte à dix-sept heures et vingt-trois minutes.

DELIBERATION N° 13/14092023
MUTATION FONCIERE SUR LE SECTEUR DE GRAND-FOND - VENTE EN REGULARISATION
D'OCCUPATION DES PARCELLES CX 2596 ET 2601 AU PROFIT DE M. LUDOVIC J
L

Direction Aménagement et Développement / Foncier

Le Maire expose :

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, la Commune s'est engagée à régulariser, dans la mesure du possible, le statut foncier, des familles qui occupent sans droit ni titre des parcelles communales sur lesquelles elles ont édifié leur résidence principale.

Le Conseil Municipal, lors de ses séances du 21 juin 2018 (Affaire n° 14/21062018) et du 10 octobre 2019 (Affaire n° 08/10102019), a validé d'une part le montant de la charge foncière décliné en fonction de la composition du foyer, du revenu fiscal et de la surface du terrain et d'autre part la cession des assiettes foncières aux familles identifiées ci-dessous :

Références cadastrales	Surfaces	Lieu	Occupants
CU 133p	Superficie à parfaire par un document d'arpentage	Cité Lelièvre	[REDACTED]
CX 1795	161 m ²	Grand-Fond	[REDACTED]
CX 1152	328 m ²	Grand-Fond	[REDACTED]
CX 1153	725 m ²	Grand-Fond	[REDACTED]
DA 46-47	870 m ²	Portail	[REDACTED]

Par délibération n° 20 du 8 avril 2021, il a été validé la cession des parcelles suivantes aux occupants situés à Grand-Fond.

Références cadastrales	Surfaces arpentées	Surfaces cadastrales	Occupants
CX 2599	279	280	[REDACTED]
CX 2602	41 m ²	52 m ²	
CX 2597	52 m ²	46 m ²	
CX 2596	62 m ²	97 m ²	[REDACTED]
CX 2601	652 m ²	622 m ²	

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le 25/09/2023

ID : 974-219740131-20230914-13_14092023-DE

S²LO ✓

Par courrier du 1^{er} décembre 2021, Madame LUDOVIC F. [REDACTED] a demandé au Conseil Municipal que son fils, Monsieur LUDOVIC J. L. [REDACTED], se porte acquéreur des parcelles CX 2596 et CX 2601 puisque celui-ci occupe ces terrains. En effet, il ne s'agit pas de régler une succession car le foncier n'appartient pas à l'occupant mais bien de régulariser une occupation par une cession à l'occupant désigné pour porter le projet.

Sur la base de la délibération susmentionnée du 21 juin 2018, fixant le prix de cession en fonction de la situation sociale et économique du porteur du projet à 73 800 €, le dossier a donc été étudié et transmis au notaire pour la rédaction de l'acte.

Afin de sécuriser la procédure, le notaire en charge de la rédaction de l'acte, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la cession au profit de Monsieur LUDOVIC J. L. [REDACTED] en lieu et place de sa mère, Madame LUDOVIC F. [REDACTED]

Ceci exposé, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'APPROUVER la cession des parcelles CX 2596 et CX 2601 au profit de Monsieur LUDOVIC J. L. [REDACTED] au prix de 73 800 € en sus des frais notariés restant à la charge de l'acquéreur ;
- D'AUTORISER le Maire ou l'élu(e) délégué (e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- APPROUVE la cession des parcelles CX 2596 et CX 2601 au profit de Monsieur LUDOVIC J. L. [REDACTED] au prix de 73 800 € en sus des frais notariés restant à la charge de l'acquéreur ;
- AUTORISE le Maire ou l'élu(e) délégué (e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,

Saint-Leu, le 5 SEP. 2023

Le Président de séance,



Bruno DOMEN

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le 25/09/2023

ID : 974-219740131-20230914-13_14092023-DE

